

Promouvoir l'achat local

Une forme de solidarité

par Fay POIRIER

Avec la pandémie de la COVID-19, l'achat local prend de plus en plus d'ampleur. À l'instar du reste de la province, certains citoyens ont pris l'initiative de créer des groupes d'entraide sur les réseaux sociaux afin de

promouvoir l'achat local et d'encourager les commerçants du Haut-Saint-François.

Comme l'a expliqué François Legault, premier ministre du Québec, la relance de l'économie se fait par l'achat local. À la suite de cette annonce, les dépu-

tés ont pris la décision de créer un groupe, pour chaque MRC, sur les réseaux sociaux invitant les entreprises à se présenter et la population à rechercher des produits et services régionaux. Au bureau de François Jacques, député de Mégantic, les employés ont l'habitude d'acheter localement et lorsque l'occasion s'est présentée de le promouvoir, la question ne s'est pas posée. « On va réussir à s'en sortir si ensemble collectivement, on fait des initiatives », exprime Cyndia Lacasse, attachée politique de M. Jacques. Créé par Caq Comms et géré par les cinq employés du bureau du député, le groupe Achat local

MRC du Haut-Saint-François regroupe un peu plus de 300 membres.

Certains citoyens font également leur part. C'est notamment le cas de Stéphanie Fournier qui a mis en place le groupe Haut-Saint-François - J'encourage ma région, j'achète LOCAL qui regroupe plus de 1700 membres. Cette initiative a été lancée sur un coup de tête selon ses dires. « Au pire, ce sera pour mes connaissances personnelles », s'est-elle dit au moment de créer le groupe. La jeune femme, elle-même entrepreneure, était déjà une adepte du commerce local et suite à l'annonce de M. Legault, elle n'a pas hésité. Mme Fournier était consciente qu'un bon nombre d'entreprises québécoises se situent dans le Haut-Saint-François, mais trouvait dommage que plusieurs d'entre elles soient méconnues. Mettre ce groupe sur pied était important pour elle puisque ça donnait l'occasion aux entrepreneurs d'avoir une tribune locale.



Stéphanie Fournier, entrepreneure du Haut-Saint-François, a pris l'initiative de créer un groupe d'achat local pour offrir une vitrine aux entreprises de la région.

Selon elle, le commerce local est important « parce qu'on fait vivre des familles d'ici ». Depuis la création de cette page, plusieurs entrepreneurs lui ont écrit pour la remercier puisqu'ils voient leur chiffre d'affaires bondir grâce à ce groupe.

La situation actuelle est difficile pour plusieurs entreprises qui, sans le soutien de la population, seront contraintes de fermer les portes. Afin de continuer à faire rouler l'éco-

nomie, M. Legault présentait récemment Le panier bleu. Ce site, non transactionnel, vise à regrouper divers produits québécois sur une même plateforme numérique. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, affirme que si chaque ménage québécois dépense 5 \$ de plus par semaine en achat local, cela permettrait d'injecter un milliard de dollars supplémentaires dans l'économie québécoise.

**Réparation à domicile
D'APPAREILS MÉNAGERS**

Luc Jacques

TRAVAIL GARANTI

15, route 112 • BISHOPTON

819 821-0784 • 819 884-2209

SOUTENIR NOS ENTREPRISES ET NOS ORGANISMES

SUBVENTIONS SALARIALES

- ✓ Entreprises, organismes sans but lucratif et de bienfaisance enregistrés
- Subvention salariale d'urgence du Canada :
 - ✓ 75% du salaire (max. 847\$/employé/semaine), jusqu'à concurrence de 12 semaines, rétroactivement au 15 mars 2020
 - ✓ Condition : enregistrer une baisse de revenus de 30% entre le 15 mars et le 6 juin 2020 par rapport à la même période en 2019
 - ✓ Il sera possible de présenter une demande à l'aide du portail en ligne de l'Agence du revenu du Canada
- Subvention salariale de 10% :
 - ✓ 10% de la rémunération versée à compter du 18 mars jusqu'avant le 20 juin 2020, jusqu'à concurrence de 1 375\$ par employé et de 25 000\$ par employeur
 - ✓ Vous n'avez pas besoin de demander la subvention
- ✓ Pour plus d'informations : canada.ca

ACCÈS AU CRÉDIT BONIFIÉ

Contactez votre institution financière pour :

- ✓ Le **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes** qui accorde des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ avec une radiation de 25% du prêt, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ si le remboursement se fait au plus tard le 31 décembre 2022
- ✓ Le **Programme de prêts conjoints** qui offre des liquidités supplémentaires
- ✓ La nouvelle **Garantie de prêts** qui accorde de nouveaux crédits d'exploitation

Contactez Financement Agricole Canada pour :

- ✓ Profiter de la capacité de **prêt supplémentaire** pour les secteurs agricole et agroalimentaire



Soyons solidaires tout en étant prudents!

Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

819-347-2598
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca
175 rue Queen, bureau 204
Sherbrooke, QC J1M 1K1

Entente d'Omnimed et Inforoute Santé du Canada

Améliorer les soins virtuels

par Fay POIRIER

Dans l'optique d'accélérer l'intégration des technologies de soins virtuels et de prescriptions électroniques dans son dossier médical électronique (DME), l'entreprise Omnimed, basée à Cookshire-Eaton, annonce une nouvelle entente avec Inforoute Santé du Canada pour participer à un programme d'investissement d'urgence.

Avec la situation de la pandémie de la COVID-19, les services virtuels et sans papier deviennent de plus en plus essentiels pour limiter la propagation du virus. L'entente avec Inforoute soutient l'intégration des technologies de soins virtuels dans le DME d'Omnimed et va permettre de garantir leur utilisation efficace et sécuritaire par les médecins et les patients. « C'est une étape importante pour aider les Canadiens à cheminer vers l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé, maintenant et à l'avenir », affirme Jamie Bruce, vice-président exécutif d'Inforoute.

Cette association permettra le développement d'une solution complète de télémédecine ainsi que d'un



Xavier Boilard, PDG d'Omnimed.

portail mobile accessible aux patients. « Nous sommes solidaires et déterminés à soutenir les professionnels de la santé canadiens pendant la pandémie de la COVID-19. L'avenir des soins de santé

repose sur l'échange électronique des informations cliniques, et c'est dès aujourd'hui qu'il faut adapter les trajectoires de soins avec les meilleures pratiques disponibles », exprime Xavier Boilard, PDG d'Omnimed.

En plus de ce projet, l'entreprise travaille sur l'intégration du service Prescription^{MD} qui va permettre d'envoyer et de recevoir des ordonnances électroniques pour les clients à l'extérieur du Québec. Dans la situation actuelle, ce service représente un atout majeur lorsque les visites physiques avec des professionnels de la santé ne sont pas possibles ou déconseillées.

Prescription^{MD} est un outil qui servira à tous les citoyens canadiens et les professionnels de la santé en fournissant une gestion des médicaments plus sûre et plus efficace en permettant aux prescripteurs de transmettre une ordonnance par voie électronique. Les renseignements personnels sur la santé des Canadiens seront protégés contre la vente ou l'utilisation à des fins commerciales.

Rappelons qu'Omnimed est une entreprise familiale fondée en 1984 qui développe des solutions logicielles pour le secteur de la santé et procure du travail à une cinquantaine de personnes.

**Consultez notre
JOURNAL EN LIGNE
pour des nouvelles chaque jour**

journalhautsaintfrancois.com